



accompagner chacun  
dans sa différence

# Projet Associatif Global 2026-2030

600, rue Herbeuse  
76230 BOIS-GUILLAUME

02 35 65 62 61  
[presidence@axed-asso.fr](mailto:presidence@axed-asso.fr)

PAG APPROUVÉ  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AXED 11.10.2025



# PREAMBULE



**AXED** est une Association de droit privé à but non lucratif conformément aux dispositions de la loi de 1901. Elle a été fondée en 1955 et déclarée au JO le 7 mai 1955 sous la dénomination Association Rouennaise de Réadaptation de l'Enfance déficiente (A.R.R.E.D) devenue AXED le 10 décembre 2022 suite au changement de sa dénomination sociale.

Son siège social est situé 600 rue Herbeuse à Bois Guillaume (76230) en Seine-Maritime.

Elle regroupe des parents et des proches de personnes en situation de handicap partageant les mêmes valeurs. L'association est apolitique et non confessionnelle et adhère à L'UNAPEI – Union des Associations de Parents de personnes en situation de handicap mental et leurs familles et amis ainsi qu'au GROUPE POLYHANDICAP France.

Sa mission est de proposer et de gérer une offre de services au plus près des besoins des personnes accompagnées quel que soit leur âge. Elle dispose aujourd'hui de 13 établissements et dispositifs sur le territoire de Rouen, de sa métropole au service de la petite enfance à l'âge adulte. Elle possède également une maison de vacances située au Home Varaville (Calvados). AXED a créé le 23 septembre 2025 un fonds de dotation dénommé « FONDS AXED » déclaré au JO le 19 novembre 2024 dont le siège social a été fixé au 600 rue Herbeuse à Bois Guillaume (76230) Seine-Maritime. Ce Fonds de dotation a pour objet de favoriser, de soutenir, de promouvoir et/ou de réaliser tout projet ou activité d'intérêt général à caractère sanitaire, médicosocial, éducatif, familial ou scientifique et plus particulièrement de soutenir l'association AXED, elle-même d'intérêt général, en vue de la réalisation de son objet à caractère social.

Le « FONDS AXED » est habilité à recevoir des dons et des legs.

Le projet associatif global d'AXED exprime **une volonté collective** d'accompagner chacun au plus près de ses besoins, pour soutenir les capacités d'autonomie des personnes de tous les âges.



# INTRODUCTION

Nous, parents et proches de personnes en situation de handicap, portons ce **projet associatif 2026-2030** avec conviction et responsabilité.

Fruit de l'histoire de nos différentes associations réunies par une même ambition et héritière de leurs combats et de leurs espoirs, nous avons souhaité unir nos forces pour offrir à nos enfants, à nos proches et à toutes les familles un avenir plus solide et plus ouvert. L'association AXED doit maintenant affirmer une identité forte.

Ce projet est le fruit d'une réflexion partagée entre familles, administrateurs et professionnels et trace la feuille de route de l'association pour les cinq années à venir. Il vise à renforcer la cohésion interne, développer une culture commune, porter une offre de services au plus près des besoins des personnes accompagnées visant à favoriser leur autodétermination et créer les conditions d'une véritable inclusion sociale et citoyenne.

Ensemble, nous avons pris le temps d'écouter, d'analyser, de capitaliser sur ce qui a été construit et d'imaginer ce qui reste à accomplir. Nous voulons affirmer une identité commune, bâtie sur des valeurs qui nous rassemblent : la solidarité, le respect, la bienveillance, la citoyenneté et l'intégrité.

En tant que parents, nous savons combien chaque étape de vie de l'enfance au vieillissement demande des réponses adaptées et humaines. Dans un contexte de transformations sociales et économiques, ce projet représente un engagement fort : celui de consolider l'organisation associative, d'améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées comme celle des professionnels, et de porter haut la voix des familles.

# NOTRE HISTOIRE



AXED est une Association gestionnaire d'une offre de service au profit de personnes porteuses de handicap. Elle est l'héritière de l'histoire et des combats des différentes associations qui ont fusionné en 2021 et 2022 (A.R.R.E.D, Accueil de Saint- Aubin, TEAM et APAHM 21).

- **L'A.R.R.E.D**, fondée en 1955 conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 et dont la déclaration a été publiée au J.O le 27 mai 1955. Elle accompagnait environ 400 personnes, enfants et adultes en situation de handicap, au sein de 7 établissements et services.
- **L'Association TEAM**, fondée en 1991 conformément à la loi du 1er juillet 1901, dont la déclaration a été publiée au J.O du 26 novembre 1991, accompagnait des jeunes adultes en situations de handicap pour favoriser leur inclusion.
- **L'APAHM 21**, fondée en 1994 conformément à la loi du 1er juillet 1901, dont la déclaration a été publiée au J.O du 11 janvier 1995, gérât des appartements loués à des personnes en situation de handicap mental pour favoriser leur autonomie et leur inclusion en milieu ordinaire.
- **L'Association Accueil de Saint-Aubin**, créée en 1964 par la congrégation du Sacré-Cœur conformément à la loi du 1er juillet 1901, dont la déclaration a été publiée au J.O le 28 novembre 1964, gérât 3 établissements accueillant des adultes en situation de handicap.



# NOS CONSTATS

## LA SITUATION AUJOURD'HUI

Ces fusions successives ont contribué à améliorer les services rendus aux bénéficiaires ainsi qu'à leurs familles.

Après bientôt trois années écoulées depuis le regroupement de ces trois associations, un constat a été fait sur la situation actuelle d'AXED. Une Culture « d'établissement » est bien perceptible, mais la Culture associative reste insuffisante. Par ailleurs, il est nécessaire de structurer en profondeur la situation administrative et financière de l'association.

Au terme d'une réflexion partagée entre familles, administrateurs et professionnels, il a été élaboré le Projet Associatif Global qui trace la route de l'association pour les cinq années à venir et qui vise à affirmer :

- ✓ Notre **Vision et nos Ambitions** pour l'association.
- ✓ Les **Enjeux Stratégiques** que nous souhaitons prioriser pour l'association.
- ✓ La **défense de nos valeurs** à travers la solidarité familiale.
- ✓ Les **Missions** que nous souhaitons mettre en avant pour assurer une bonne évolution des pratiques tout en sécurisant nos ressources.

# NOS VISIONS – NOS AMBITIONS



L'Association doit être dotée d'une **forte Identité**, à partir de laquelle se développe une culture commune et un projet commun. Elle doit être **connue et reconnue** des acteurs sur le territoire de la métropole de Rouen, pour encourager les coopérations.

Le collectif est à la fois un principe, une démarche et une condition pour **promouvoir** des temps de partage, de l'interconnaissance, de la co-construction. Il permet de développer le sentiment d'appartenance à l'Association, encourage la solidarité et **l'entraide**.

Notre volonté, c'est de disposer d'une offre de service **modulaire** et modulable et de favoriser la transversalité pour optimiser les parcours de nos enfants. La nécessité de s'ouvrir à l'offre culturelle, sportive et de « droit commun » pour favoriser l'ouverture sur l'extérieur est un objectif qui permettra d'accroître l'exercice de citoyenneté des personnes, de soutenir l'autodétermination et ainsi de créer les conditions pour développer l'inclusion dans le **respect des différences**. Dans le même temps, il sera nécessaire d'adapter l'offre et l'accompagnement au vieillissement jusqu'à la fin de vie.

Parallèlement, il faudra encourager l'amélioration et la progression constante de l'Association par la formation continue de tous : adhérents, administrateurs et professionnels.



# LES ENJEUX STRATEGIQUES



Le retour à un **équilibre financier** est déterminant pour parvenir à déployer une organisation efficiente.

Pour AXED, la capacité à construire une **cohérence d'action** en interne, entre les acteurs de la gouvernance, les professionnels du siège et ceux des établissements est essentielle afin d'encourager de nouvelles adhésions, garantir la pérennité de l'Association et assurer le renouvellement des administrateurs.

Pour maintenir une qualité de l'offre de service, il est indispensable de veiller à une plus grande **attractivité** des emplois et des métiers, dans un contexte de transformation et d'adaptation de l'offre, y compris par le redéploiement des ressources installées.

La valorisation et l'amplification de la **transversalité** sont essentielles pour favoriser la mise en œuvre des solutions à proposer face à l'augmentation du nombre de personnes avançant en âge, à l'insuffisance de réponses en faveur de la petite enfance et des situations complexe tant à l'intérieur qu'en dehors du périmètre de l'Association.

La bonne connaissance des politiques publiques doit permettre d'inscrire l'Association dans une **dynamique de projets** et d'adaptation.

La perspective de la création d'une marque « employeur AXED » est un enjeu de visibilité et d'attractivité.



# 4 AXES STRATEGIQUES

1

SOUTENIR LES  
PERSONNES  
ACCOMPAGNEES DANS  
LEUR EVOLUTION VERS  
TOUJOURS PLUS  
D'AUTONOMIE

2

FAVORISER UNE  
DYNAMIQUE DE  
PARCOURS PAR UNE  
OFFRE  
D'ACCOMPAGNEMENT  
DIVERSIFIÉE

3

AGIR DANS LES  
COOPERATIONS  
INTERNES ET EXTERNES

4

FAIRE EVOLUER L'IDENTITE  
AXED POUR LA RENDRE  
PLUS LISIBLE ET PLUS  
EFFICIENTE



# NOS VALEURS



## **Solidarité familiale**

Essentielle, elle repose sur l'entraide et le soutien mutuel des familles.

## **Respect**

Il exprime un sentiment de considération envers les autres dans leur dignité, l'aptitude à faire preuve de politesse et de décence.

## **Bienveillance**

Elle s'applique à l'ensemble des rapports entre les acteurs de l'Association, quelle que soit leur qualité : parents, administrateurs, professionnels. Elle témoigne de l'indulgence, de la gentillesse, de la compréhension envers autrui.

## **Intégrité**

Elle traduit la volonté d'être juste et équitable à travers son comportement ; la capacité à faire preuve de responsabilité, d'honneur et de loyauté dans ses choix et ses actes.

## **Citoyenneté**

Elle définit l'ensemble des droits et devoirs réciproques, notamment le droit de participer aux décisions relatives à un collectif.

## **Laïcité**

Elle implique une conception et une organisation d'un collectif en dehors de toute référence religieuse et la liberté à titre individuel d'exprimer ses croyances ou convictions.

# NOS MISSIONS



La place des personnes en situation de handicap doit être **valorisée**. Nous devons agir dans les différents environnements du ressort de l'Association pour que l'autodétermination devienne la règle et l'expression des choix des personnes ainsi que le point de départ des projets d'accompagnements.

Si la transformation de l'offre se traduit par une **évolution des pratiques** au sein de l'environnement professionnel, elle doit aussi redéfinir le cadre des relations avec nos financeurs à partir des retours d'expériences, mais aussi en maintenant une démarche de veille permanente sur les thèmes de la transformation.

La raréfaction de l'argent public doit conduire à engager toutes les actions pertinentes pour conforter la gouvernance et **sécuriser les ressources** qu'il faudra sans cesse développer dans la perspective de les déployer au profit de projets d'accompagnement personnalisés plutôt que dans une logique de financement des structures.

La gestion des femmes et des hommes est au **cœur du projet** d'AXED. Dans un environnement en tension au regard des difficultés de recrutement, le travail sur l'Attractivité des emplois de l'Association doit être une priorité majeure. Cette attractivité repose sur notre capacité à promouvoir des projets ambitieux, respectueux des initiatives de chacune et de chacun et motivant pour nos professionnels.

La petite enfance, le vieillissement et la fin de vie sont des périodes de la vie au cours desquelles les réponses demeurent aujourd'hui **insuffisantes**. La transformation de l'offre, les perspectives de redéploiement, la plasticité de nos organisations doivent favoriser le développement de projets innovateurs et ambitieux qui devront répondre aux besoins des personnes que nous accueillons.

# CONCLUSION

En adoptant ce projet associatif 2026-2030, nous, parents administrateurs, faisons le choix d'un engagement collectif et d'un avenir partagé au service des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Les défis sont nombreux : renforcer la cohésion interne, donner une voix à chaque famille, rendre nos métiers attractifs et poursuivre la transformation de notre offre, assurer la pérennité de l'association. Mais nous savons aussi que, rassemblés, nous sommes capables de trouver des solutions et d'ouvrir des perspectives nouvelles.

Notre responsabilité est grande, mais notre détermination l'est d'autant plus. Avec ce projet, nous voulons continuer à bâtir une association forte, solidaire et inclusive, qui soutient les personnes tout au long de leur vie et qui reste fidèle à ce qui nous anime depuis toujours : l'entraide et la volonté de faire grandir chacun de nos enfants et de nos proches, à son rythme, avec respect et dignité. Dans cet esprit, nous resterons très vigilants sur la prochaine transformation de l'offre de services qui devra permettre une optimisation du parcours de nos résidents.

Nous, parents et proches de l'association AXED invitons l'ensemble de ses membres, partenaires et familles à s'approprier ce projet et à en être les acteurs. Ensemble, nous avons la responsabilité et la force de bâtir l'avenir, dans la fidélité à nos valeurs et dans la volonté de toujours placer la personne au centre de notre action.

